

PROCES VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 5 octobre 2020 à 18h30, en Salle du Foyer Rural

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte-rendu de réunion de conseil municipal du 21/07/2020

Délibérations :

1. Délibération portant élection d'un nouvel adjoint au maire
 2. Délibération portant désignation des délégués titulaires et suppléants auprès de divers organismes
 3. Délibération validant l'adhésion de la commune au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) et portant désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sous-collège communal
 4. Délibération validant la convention de prestation de service relative à l'exercice de la compétence « Eaux Pluviales Urbaines » entre LMV et la commune de Lauris
 5. Délibération validant le remboursement aux élus des frais d'exécution d'un mandat spécial – Congrès des Maires 2020
 6. Délibération validant le remboursement aux familles de prestations du Centre de Loisirs
 7. Délibération validant la demande de subvention auprès du Département de Vaucluse dans le cadre de l'appel à projet pour la mise en place de stationnement de vélo
 8. Délibération validant la demande de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse au titre du Fonds de concours 2020 – Construction du nouveau restaurant scolaire
-

Membres présents :

Le Maire : ROUSSET André

Les Adjoints : MARIANI Severine, VANNEYRE Serge, FAURE Cécile, SEBBAH Didier, DESPLATS Gwenola, PESQUIES Christine, DERNIS Thierry

Les Conseillers Municipaux : THEVES Marine, DOUX Laurent, PHELIPPON Charlotte, MOULIN Patrick, JUILLARD Lisa, VIGNUALES Francine, PORTE Roger, BONNEVILLE Christine, LE DU Daniel, RIBERI-PACHECO Gisèle, MAURIN Mireille, ROBINAUD Alain, FERNANDEZ Blaise, COLOMBO Dominique, BOUAT Dominique

Procurations : LARRIVE Gérard à ROUSSET André, ESCOFFIER Jade à BOUAT Dominique, VIDA Boris à COLOMBO Dominique

Il est précisé que Mme Francine Vignuales rejoint la séance à 18h50.

La séance est ouverte,

Approbation du Compte-Rendu de réunion du Conseil Municipal : Séance du 21/07/2020 :

Adopté à l'unanimité

Délibérations :

1. Délibération portant élection d'un nouvel adjoint au maire

Rapporteur : André ROUSSET

Par courrier en date du 20 juillet 2020, **M Daniel LE DU** a informé M le Maire et M le Préfet de sa décision de démissionner de son poste d'adjoint au maire. Afin de procéder au remplacement de son poste d'adjoint, il convient de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint.

M Thierry DERNIS et M Dominique Bouat sont candidats

Le conseil Municipal a procédé à l'élection d'un nouvel adjoint à bulletin secret :

Thierry DERNIS : 21 pour

Dominique BOUAT : 4 pour

M Thierry DERNIS a été élu adjoint au maire par 21 voix.

Le nouveau tableau du Conseil Municipal est donc approuvé.

2. Délibération portant désignation des délégués titulaires et suppléants auprès de divers organismes

Rapporteur : André ROUSSET

Suite à la démission de M Daniel LE DU, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir procéder à la désignation de nouveaux délégués titulaires et suppléants des organismes suivants :

- **Syndicat Mixte Forestier :**
Titulaire : Thierry DERNIS
Suppléant : Serge Vanneyre
- **SEV – Syndicat d'Energie Vauclusien**
Titulaire : Blaise Fernandez
Suppléant : Thierry DERNIS
- **Parc Naturel Régional du Luberon**
Titulaire : Serge Vanneyre
Suppléant : Thierry DERNIS
- **Programme SEDEL du PNRL**
Titulaire : Thierry DERNIS

Adopté à l'unanimité

3. Délibération validant l'adhésion de la commune au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) et portant désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sous-collège communal

Rapporteur : André ROUSSET

Le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) est un établissement public en charge d'assurer principalement pour ses membres la préservation de la ressource en eau, la lutte contre les inondations, la préservation de l'environnement et la mise en valeur du cadre de vie.

Les statuts révisés fondent également l'action du SMAVD sur un champ d'action relevant de la compétence communale : lutte contre les inondations, valorisation de sites remarquables, préservation des abords de la Durance, développement de tronçon de vélo route à proximité de la rivière.

Les communes ont donc la possibilité d'adhérer au SMAVD à compter de 2020 moyennant une contribution respective par habitant de 10 centimes d'euros. Il est donc demandé au Conseil Municipal de bien vouloir valider l'adhésion de la commune au SMAVD et la désignation d'un délégué titulaire et suppléant.

M Serge Vanneyre est proposé comme délégué titulaire et M Didier Sebbah comme délégué suppléant

Adopté à l'unanimité

4. Délibération validant la convention de prestation de service relative à l'exercice de la compétence « Eaux Pluviales Urbaines » entre LMV et la commune de Lauris

Rapporteur : André ROUSSET

Au 1er janvier 2020, la compétence « Gestion des eaux pluviales urbaines » au sens de l'article L 2226-1 du CGCT est transférée à titre obligatoire à la Communauté d'Agglomération Lubéron Monts de Vaucluse par ses communes membres.

La gestion des eaux pluviales urbaines présente des difficultés d'identification de périmètre et de prise en charge pour la Communauté d'Agglomération. Par conséquent, pour l'exercice de cette nouvelle compétence, la Communauté d'Agglomération souhaite signer des conventions au titre desquelles, pendant un an, les communes de l'agglomération exerceront, pour le compte de cette dernière, certaines missions relevant de la compétence « eaux pluviales urbaines »

Les missions concernées par cette convention sont les suivantes :

- Surveillance et bon entretien des réseaux (avaloirs, grilles, décanteurs, dégrilleurs, postes de refoulement, exutoires en rivière)
- Curage préventif et curatif
- Fonctionnement continu du système pluvial
- Exploitation des ouvrages de refoulement des eaux pluviales
- Faucardage des bassins d'orage

Il est donc demandé au Conseil Municipal de bien vouloir valider cette convention de prestation de service relative à l'exercice de la compétence « Eaux Pluviales Urbaines » entre LMV et la commune de Lauris.

Adopté à l'unanimité

5. Délibération validant le remboursement aux élus des frais d'exécution d'un mandat spécial – Congrès des Maires 2020

Rapporteur : André ROUSSET

Dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions, les élus locaux peuvent être amenés à se déplacer au titre d'un mandat spécial, c'est-à-dire d'une mission accomplie dans l'intérêt de la commune pour une opération déterminée et limitée dans

sa durée. Le mandat spécial doit entraîner des déplacements inhabituels et indispensables. Cette notion de mandat spécial s'applique donc aux déplacements des élus à l'occasion du Congrès des Maires sur Paris.

Lorsque les conditions du mandat spécial sont réunies, les élus ont droit au remboursement des frais exposés dans le cadre de leur mission. Il est donc demandé au Conseil Municipal de bien vouloir valider le principe de remboursement aux élus des frais d'exécution d'un mandat spécial à l'occasion des Congrès des Maires 2020.

Adopté à la majorité : 23 pour – 2 abstentions (M Dominique Bouat- Mme Jade Escoffier)

6. Délibération validant le remboursement aux familles de prestations du Centre de Loisirs

Rapporteur : André ROUSSET

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser le remboursement de deux prestations du Centre de Loisirs pour deux familles, prestation d'un montant respectif de 33€ et 88€.

Ce remboursement concerne des prestations de séjours non effectués par les enfants en raison de contraintes personnelles.

Le règlement intérieur du Centre de Loisirs ne prévoyant pas ces modalités de remboursement, une délibération du Conseil Municipal est obligatoire.

Adopté à l'unanimité

7. Délibération validant la demande de subvention auprès du Département de Vaucluse dans le cadre de l'appel à projet pour la mise en place de stationnement de vélo

Rapporteur : André ROUSSET

La commune a sollicité l'aide du département dans le cadre de l'appel à projet visant à développer l'usage du vélo dans le département par la mise en place de stationnement de vélo sécurisé à proximité des établissements recevant du public.

Le dossier déposé concerne la mise en place d'arceau à vélo Rue de la Mairie.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de bien vouloir valider cette demande de subvention.

Adopté à l'unanimité

8. Délibération validant la demande de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse au titre du Fonds de concours 2020 – Construction du nouveau restaurant scolaire

Rapporteur : André ROUSSET

Le dossier de demande de subvention porte sur la construction du nouveau restaurant scolaire, programme d'investissement d'un montant de 1 554 987.17€ HT.

Ce programme d'investissement a déjà bénéficié des dispositifs de financement suivants : Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local de l'Etat, contractualisation triennale des services du Département du Vaucluse et participation financière des services de la CAF.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de bien vouloir valider la demande de subvention auprès des services de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse au titre du Fonds de Concours 2020 pour le programme de travaux mentionné ci-dessus. Le montant du Fonds de concours s'élève à 103 902€.

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

- **M le Maire** annonce au Conseil Municipal que les études du SMAVD sur les travaux de la troisième tranche de la digue le long de la Durance sont finalisées et prévoient notamment l'aménagement d'une piste cyclable. Les services du SMAVD organiseront dans la 1^{ère} quinzaine de décembre une réunion de présentation de ce programme de travaux et rencontreront les propriétaires fonciers concernés par ces travaux.
- **M Serge Vanneyre** présente un point sur les travaux en cours :
 - * **Travaux de réaménagement des jardins du château - 2^{ème} tranche** : la réception des travaux a été effectuée le 2 octobre dernier, en présence des entreprises, de la maîtrise d'œuvre, des techniciens du PNRL et des membres du Conseil Municipal. Le montant des travaux s'élève à 885 407€ HT, travaux subventionnés à hauteur de 314 556€ (subventions de la DRAC, de la Région et du fonds de concours de l'Agglomération LMV).
 - * **Travaux de construction du nouveau restaurant scolaire** : la nouvelle cuisine est en fonctionnement depuis quelques semaines, les travaux de construction des nouveaux réfectoires se poursuivent. L'ouverture complète du restaurant scolaire est programmée pour la fin du 1^{er} trimestre 2021.
 - * **Travaux de réhabilitation du Centre Ancien- 4^{ème} tranche** : les travaux de rénovation se poursuivent, les travaux sur la rue des Remparts sont en cours.
 - * Des groupes de travail se sont réunis afin d'élaborer des projets d'aménagement du parking du pigeonier et du grand jardin Avenue Philippe de Girard.
- **M Dominique Bouat** informe que le Conseil Municipal qu'à l'occasion des travaux de rénovation de peinture en cours dans la salle des Arcades, il conviendrait de vérifier la fissure présente dans le sol de cette salle, fissure qui semble s'agrandir au fil des années. M le Maire l'informe que cette question sera étudiée par les services techniques municipaux.
- **M Dominique Bouat** souhaite connaître l'état d'avancement du dossier relatif au PLU. M le Maire l'informe que la Commission urbanisme va se réunir le 6 octobre afin de faire un bilan d'étape sur ce dossier, une réunion va être également programmée début novembre avec le bureau d'étude en charge de ce dossier afin de présenter l'ensemble de ce dossier aux membres du Conseil Municipal.
- **Mme Dominique Colombo** souhaite connaître l'état d'avancement du dossier d'installation du système de vidéosurveillance, question reportée lors du Conseil Municipal du 21 juillet dernier. M le Maire l'informe que le dossier est en cours de finalisation et d'arbitrage.
- **M Dominique Bouat** souligne effectivement l'importance de la question de la sécurité dans la commune, les caméras de vidéosurveillance doivent être installées au plus tôt. Par ailleurs, il souligne la problématique du personnel en sous-effectif au service de la police municipale.
- **Mme Dominique Colombo** souhaite connaître les projets de réhabilitation de parking, notamment le parking de Remilly. M Vanneyre précise qu'un groupe de travail est en train d'étudier les aménagements possibles des parkings Jean Moulin, du pigeonier et Remilly en y associant une réflexion sur les cheminements doux (voie piétonnière, voie cyclable) .
- **Mme Cécile Faure** informe le Conseil Municipal de la future programmation d'un café citoyen sur le projet du Château et de la couleur Végétale. Ce café citoyen s'inscrira dans le cadre national de la semaine de l'Economie Sociale et Solidaire.
- **Mme Gwenola Desplats** annonce au Conseil Municipal que dans le cadre du grand projet et notamment le projet de la Maison des Associations, les associations sont conviées à une visite de l'usine d'embouteillage dans le courant du mois d'octobre. La construction de ce projet permettra de rechercher des financements mobilisables pour ce programme.
- **M Didier Sebbah** informe le Conseil Municipal que le Conseil des Aînés va être mise en place. Le cahier des charges de ce conseil a été rédigé, un appel à candidature va être lancé à cet effet. Peut se porter candidat toute personne âgée de plus de 60 ans et habitant la commune. Ce conseil est un conseil consultatif sur les grands projets communaux.
- **Mme Severine Mariani** précise que la programmation culturelle de la commune se poursuit, avec des mesures sanitaires strictes. Le dernier spectacle sur la langue des signes a rencontré un vif succès dans les écoles et lors de deux représentations en public.

La réunion du conseil municipal est levée à 19h15

Secrétaire de séance : M Didier SEBBAH

M le Maire : Mr ROUSSET André

